Document generated on 04/23/2024 8:10 a.m.

Revue générale de droit

Jacques BEAULNE, *La liquidation des successions*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2002, 446 pages, ISBN 2-89127-552-7

Keith Hanna

Volume 33, Number 1, 2003

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1027548ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1027548ar

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)
2292-2512 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Hanna, K. (2003). Review of [Jacques BEAULNE, *La liquidation des successions*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2002, 446 pages, ISBN 2-89127-552-7]. *Revue générale de droit*, *33*(1), 161–162. https://doi.org/10.7202/1027548ar

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Jacques BEAULNE, *La liquidation des successions*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2002, 446 pages, ISBN 2-89127-552-7.

La Collection Bleue de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa présente *La liquidation des successions* par le professeur Jacques Beaulne. Reconnu comme étant un expert en matière de droit des successions, ce dernier nous offre une refonte de son étude intitulée *La liquidation des successions* sous le Code civil du Québec publiée en 1994 dans la collection Répertoire de droit/nouvelle série de la Chambre des notaires du Québec.

Cet ouvrage, comme son titre l'indique, se concentre sur la liquidation des successions. Il ne traite donc pas des sujets qui précèdent l'ouverture d'une succession telles la rédaction ou la révocation d'un testament par exemple. Par conséquent, force est d'admettre qu'il ne peut être considéré comme un ouvrage de base dans le droit des successions. Mais ce n'était pas son but d'être considéré comme tel car, de l'aveu même du professeur Beaulne, ce livre porte attention à des points relativement peu explorés par la doctrine, comme certains aspects des successions internationales, la coordination de la liquidation des droits matrimoniaux et des droits successoraux, l'obligation alimentaire *post mortem*, les formalités fiscales auxquelles le liquidateur successoral doit se conformer, la responsabilité du paiement des dettes et des legs par les héritiers ou encore, l'exécution du rapport successoral et de l'attribution préférentielle.

Ce livre est divisé en trois parties. La première intitulée *Les opérations préliminaires* traite des opérations destinées à établir le droit à la succession et des opérations relatives à l'identification des héritiers. La deuxième partie, *Les opérations relatives à l'administration de la succession*, examine la cristallisation des droits familiaux, la détermination du patrimoine successoral, et l'administration du patrimoine successoral. Titrée *Les opérations menant à la fin de la liquidation de la succession*, la troisième partie étudie les opérations de transmission et la fin de la liquidation successorale.

Cet ouvrage a le grand mérite d'être à la fois une étude théorique et pratique de la liquidation des successions. De nombreux exemples chiffrés sont illustrés afin de faciliter la compréhension du lecteur. De plus, de nombreuses règles théoriques sont présentées sous forme de tableaux synthétisant la matière ainsi couverte. Finalement, l'auteur propose des « schémas de rédaction » pour de nombreux actes que les praticiens seront appelés à préparer, tels l'inventaire et la convention de désignation du liquidateur ou de paiement de contribution alimentaire par exemple.

Bien que ce livre puisse théoriquement s'adresser aussi bien aux praticiens qu'aux étudiants, il demeure un ouvrage de doctrine conçu spécifiquement pour les notaires et les avocats. Comme mentionné plus haut, il ne s'agit pas d'un livre de base en matière de succession. Les exemples et les schémas qui sont fournis ont comme principale cible les praticiens. Par conséquent, une connaissance juridique minimale en la matière est requise pour apprécier le contenu de cet ouvrage. Néanmoins, pour ceux intéressés par le droit des successions, ce livre éclaire brillamment le domaine souvent trop compliqué de la liquidation des successions.

Keith HANNA
Étudiant à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa